

Ministère  
de  
l'Intérieur.

Extrait De la lettre De M. Guatremier  
De Quincy, Du 31 X<sup>bre</sup> 1817.

..... Votre Excellence devant connaître ce  
jugement, je m'empresse de l'extraire du  
rapport Général.

Après quelques observations sur les conditions principales  
auxquelles doivent être soumis le travail et l'exécution  
du bas-relief dans une médaille, le rapport est  
ainsi conçu :

« Nous sommes fâchés de dire que la  
« médaille de M. Desbouts ne réunit pas et  
« première condition. Sa tête manque de  
« plan et est mal modelée. Sa cuisse gauche  
« est trop saillante et manque d'union avec  
« la droite, laquelle est trop sur le fond.  
« Ses mains sont si peu sur leurs plans,  
« et leur exécution est si négligée, que si  
« elles n'étaient placées à l'extrémité de  
« bras, on pourrait douter de ce que  
« l'artiste a voulu faire. »

« Nous reprochons ces négligences avec  
« d'autant plus de sévérité, que nous  
« connaissons dans M. Desbouts, et la  
« capacité de mieux faire et la noble ambition  
« de valoir le sursisance qu'il a fait  
« Convoit. »

J'ai l'honneur d'être  
V<sup>tre</sup> dévoué